

# FONTAINEBLEAU: UNE HALLE À RECONQUÉRIR ?

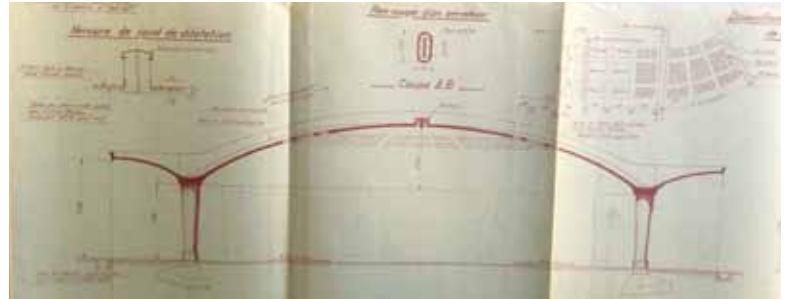
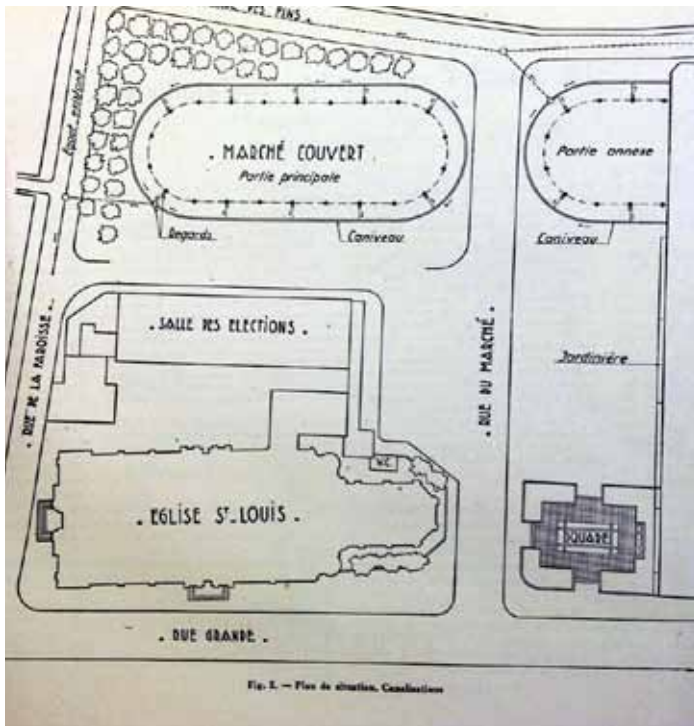


**Grâce à l'instance de classement prononcée le 5 mars dernier, le marché couvert de Fontainebleau a échappé de justesse à la pioche des démolisseurs et va bénéficier pendant un an du régime de protection des édifices classés. Destinée à attirer l'attention sur l'intérêt patrimonial d'un équipement hâtivement jugé obsolète, cette mesure permet d'ouvrir un débat.**

Si le marché couvert de Fontainebleau est connu des amateurs et des spécialistes, il représente pour nombre de Bellifontains un équipement utile, convivial, mais a priori dépourvu d'intérêt patrimonial. La halle de béton qui s'intégrait originellement dans un dispositif urbain plus important consiste aujourd'hui en une coque nervée ajourée de pavés de verre, ourlée d'auvents. De 60 mètres de long sur 24 mètres de large, elle repose sur 22 piles tronconiques. Le projet a été dessiné par l'architecte Henri Bard en 1935 mais la hardiesse du profil et de la structure du portique – 2,38 de flèche pour 18 mètres de portée – revient à Nicolas Esquillan, connu pour le CNIT. La halle conservée souffre d'un manque d'entretien chronique; récemment, ce qu'il restait de l'étanchéité d'origine a disparu à la faveur d'un nettoyage inconsidéré voire suspect de l'extrados des voûtes. Soumise de longue date à des campagnes de dénigrement orchestrées à des fins électorales, le sort qu'elle a failli connaître début mars repose

autant sur une détestation de l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle appelée ici à faire recette que sur la volonté d'éradication d'un quotidien jugé trop humble. Très contesté par les commerçants et nombre de riverains, le projet de « Cœur de Ville » et d'aménagement de la place de la République acté par la municipalité se fonde en effet sur le principe de sa destruction.

Si l'échéance de l'application du permis de démolir obtenu en novembre de l'année dernière avait été fixée à l'été 2013, la journée du mardi 5 mars dernier devait être marquée au coin d'une accélération du processus. À 14h00, sans préavis et à la stupéfaction des forains détenteurs de baux qui venaient d'y tenir leur marché, les forces de l'ordre improvisaient un périmètre de sécurité et balisaient à travers la ville le convoi d'engins de démolition. La nécessité de procéder à la dépose même sommaire des installations électriques engendrait au même moment un retard fatal à cette stratégie de destruction éclair, propice au déclenchement de l'insurrection. Commerçants et riverains scandalisés n'ont pas tardé à forcer les barrières et un sit-in spontané s'est improvisé sous la halle, qui s'est poursuivi tout au long de la nuit. Le 6 mars au matin, la confirmation de l'instance de classement dont la rumeur s'était propagée, le départ des engins et à la réélectrification simultanée de la halle mettaient un terme provisoire à cette émotion à la vérité plus populaire que patrimoniale.



CI-DESSUS. Plan de masse in *Travaux*, n°120, juin 1943, p. 196.

C-DESSUS A DROITE. Photo panoramique noir et blanc des deux halles originelles in *Travaux*, n°120, juin 1943, p. 198

C-DESSUS AU MILIEU. Coupe transversale, Nicolas Esquillan, Archives départementales de Seine-et-Marne, février 1941

CI-CONTRE. Conçue en 1935 par l'architecte Henri Bard et Nicolas Esquillan pour ce qui est de la structure, la halle de Fontainebleau a évité la destruction de justesse grâce à sit-in improvisé.

La mesure d'urgence adoptée par la ministre de la Culture et de la Communication Aurélie Filipetti résulte de l'exceptionnelle convergence d'appels virulents en faveur du sauvetage de la halle, émanant d'associations, de professionnels et de spécialistes de tout poil. Dans le numéro d'*Archiscopie* paru le 1<sup>er</sup> mars, Gwenaël Querrien avait relayé juste à temps l'information auprès des milieux concernés, tandis qu'une véritable couverture médiatique des faits était assurée par *Le Moniteur*. Dès le milieu même de l'après-midi du 5 mars, l'AFP mettait en ligne un communiqué d'alerte. Acté avec efficacité par l'exécutif, force est de reconnaître que c'est à des Bellifontains que la halle, sur le point d'être anéantie, doit son salut provisoire. C'est du reste à une érudite locale – Inès Champetier, préoccupée du sort de la halle – que reviennent le mérite de la découverte de la paternité insoupçonnée de Nicolas Esquillan dans la conception de la halle et l'initiative d'appeler la communauté scientifique à la rescousse dès l'automne dernier. Si un faisceau de circonstances a permis, comme à Reims dans les années 1990, d'enrayer l'irréparable<sup>(1)</sup>, la question de la reconquête définitive du marché couvert n'est pas tranchée. Afin d'aider à porter le débat sur la place publique, il a été imaginé d'organiser prochainement à Fontainebleau une exposition sur la halle,

qu'inaugurera une table ronde<sup>(2)</sup>. Professionnels et spécialistes apporteront leurs lumières: parole sera ensuite donnée à la salle. N'est-ce pas aux Bellifontains et aux habitants des localités circonvoisines qu'il revient de déterminer en toute connaissance de cause si cette halle bizarrement sous-estimée doit ou non constituer l'éventuel point d'ancrage du renouveau urbain promu par la municipalité ? *J.-F. Cabestan*

1. Promises aux pelletouses, les halles du Boulingrin de Reims ont été classées sous l'impulsion de Jack Lang en 1995 et viennent d'être splendidement restaurées par François Chatillon, ACMH.

2. « Fontainebleau, une halle à reconquérir », table ronde samedi 20 avril à 15h30, avec F. Chatillon (sous réserve), A. Gady, P. Guiraud, B. Marrey, J.-P. Mauduit, F. Valletoux (sous réserve), S. Texier. Exposition du 20 au 27 avril inclus, t/j de 14h à 18h30, le vendredi et samedi, de 14h à 20h. Hôtel Aigle Noir, 27, place Napoléon Bonaparte, 27000 Fontainebleau; renseignements: 01 60 74 60 00; pour plus d'informations: <http://jeanfrancoiscabestan.comw>

**Précision:** L'architecte Yves Lion n'a jamais été membre de l'A.U.A. Voir article de B. Chaljub, « Grenoble démantelé sa Villeneuve » in *AMC* N° 222.